

Reconquête des friches agricoles : un partenariat vertueux avec l'Europe

Le territoire de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération est fier d'avoir été lauréat de l'appel à projets FEADER porté par la Région Sud et cofinancé par l'Union européenne

Publié le 16/05/2025



Le territoire de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération est fier d'avoir été lauréat de l'appel à projets FEADER porté par la Région Sud et cofinancé par l'Union européenne. Cette reconnaissance nous a permis de mener une ambitieuse action de préservation et de remise en valeur du foncier agricole naturel, avec une conviction forte : l'agriculture est un pilier de notre économie locale, de notre environnement et de notre identité.

Un soutien fort de l'Europe

Grâce au Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), notre agglomération a bénéficié d'un soutien financier de 458 756,05 euros (Europe + Région), pour un projet d'un montant global de près de 1,5 million d'euros. Ce soutien a permis de structurer une action territoriale concrète et durable autour de six axes forts.

Une démarche territoriale en six étapes

1. Identification des friches (SAFER)

823 ha de friches recensées sur 10 communes. Près de 1 500 courriers envoyés aux propriétaires pour connaître leurs intentions.

2. Cartographie et diagnostic agro-écologique (Chambre d'Agriculture)

Étude fine des sols, de l'irrigation, des labels de qualité et de la biodiversité. Près de 190 ha identifiés comme prioritaires à remettre en culture.

3. Animation des filières locales

Concertation avec les caves coopératives, producteurs, distributeurs et structures de transformation pour adapter les reconquêtes aux besoins économiques du territoire.

4. Communication grand public

Création d'un quiz ludique, diffusion de flyers, participation à des salons agricoles pour sensibiliser élus, citoyens et propriétaires.

5. Acquisition des parcelles

LMV, les caves coopératives du Luberon et de Louéron ont engagé une stratégie de portage foncier pour racheter des friches et les remettre à disposition des agriculteurs.

6. Remise en état

Des travaux réalisés avec des entreprises locales, financés en partie par les fonds européens, pour permettre une remise en culture rapide et durable.

Des résultats concrets

- Deux parcelles réhabilitées à Cabrières et Oppède : maraîchage et élevage de poules.

- Parcelles acquises et remises en état par LMV :

- 2021 – Robion : 2 ha 54 a 32 ca acquis pour un total de **56 511,54 €**
 - 40 466 € pour l'acquisition foncière
 - 16 045,54 € pour la remise en état
 - Mise à bail pour 25 ans à un viticulteur, apporteur à la Cave Coopérative du Luberon (Maubec).
- 2023 – Maubec : 94 a 11 ca acquis pour un total de **32 611,84 €**
 - 16 700 € pour l'acquisition foncière
 - 15 911,84 € pour la remise en état
 - Mise à bail pour 25 ans à la **SAS Terres de Bories** (Cave Coopérative du Luberon – Maubec).

- Engagement pour l'avenir : LMV s'est positionnée sur **20 hectares supplémentaires**.

Une agriculture d'avenir soutenue par l'Europe

Ce projet, exemplaire par sa dimension partenariale, prouve que **les financements européens peuvent transformer concrètement nos territoires**. Grâce au FEADER, nous construisons une **agriculture plus résiliente, plus durable et mieux intégrée à nos dynamiques locales**.

